

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
2 — 21 — — soir, Omnibus.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 13 — — Omnibus.  
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 52 — — soir, Omnibus.  
9 — 59 — — Poste.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.  
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

La Presse affirme qu'une alliance formelle vient d'être conclue entre la Prusse et la Russie. Nous ne savons où ce journal a pu prendre ses informations, mais ce qu'il y a de certain, c'est que dans aucun cercle politique on ne connaît le fait que signale la Presse.

Une dépêche, datée de Saint-Petersbourg 29 octobre, annonce qu'un manifeste impérial ordonne de mettre l'armée et la flotte au complet. Cette opération, qui commencera en janvier, devra être terminée le 15 février de la même année.

On sait que le prince royal de Prusse, qui est parti pour assister au mariage de la princesse Dagmar avec le czarévitch, s'est fait accompagner des généraux Steinmetz et Blumenthal. Le général Steinmetz commandait, dans la dernière guerre, le régiment des Posnaniens. Le rapprochement, dont il est question depuis quelques jours entre la Prusse et la Russie, donne une certaine signification à la présence du général à Saint-Petersbourg.

On écrit de Turin, le 5 novembre, soir : Des salves d'artillerie ont annoncé, à deux heures, l'arrivée de la députation des syndics vénitiens. La municipalité, les autorités civiles et militaires et les dignitaires de la cour sont allés à sa rencontre à l'embarcadere.

Une foule immense poussait des acclamations sur le passage de la députation.

Le commandant Tecchio a prononcé un discours qui a été vivement applaudi et souvent interrompu par les cris de : *Vive Venise!*

La garde nationale, la troupe et les corporations ont défilé devant la députation vénitienne.

Demain, après la présentation du résultat du plébiscite, le général Menabrea remettra au roi la couronne de fer.

Tous les ministres sont partis de Florence pour Turin afin d'assister à la réception de la députation vénitienne par le roi Victor-Emmanuel.

Le correspondant romain du *Monde* évalue à 10,150 hommes l'effectif actuel de l'armée du saint-siège. « C'est une bien petite armée, dit ce journal, mais elle n'en est pas moins, relativement au nombre des habitants, la plus considérable de l'Europe. »

Une dépêche de Matamoros, en date du 17 octobre (voie de New-York), annonce qu'une bataille acharnée a eu lieu près de Saltillo, et que les juaristes auraient été défaits.

Les impérialistes étaient attendus à Monterey.

Nous empruntons les extraits suivants à des correspondances adressées de Paris au *Phare de la Loire* :

Je reçois une lettre de Palerme datée du 25 octobre qui confirme les renseignements publiés par le *Phare*, dans le numéro d'hier. Il meurt du choléra 100 à 120 personnes par jour; la misère est affreuse, le mécontentement

universel. Une répression maladroite et brutale achève d'irriter les esprits et d'aliéner les populations, déjà bien peu favorables au gouvernement italien. Il ne suffit pas à Victor-Emmanuel de triompher à Venise de la défaite de Sadowa; il faut encore qu'il veille avec soin sur l'autre extrémité de son empire.

« La ville et la province, m'écrit-on, se remplissent de garibaldiens et de soldats licenciés; on ne voit partout que chemises rouges. Depuis deux jours on parle d'une nouvelle insurrection, d'une affaire plus sérieuse que la première, et aujourd'hui vendredi, chacun va aux provisions, afin d'être prêt à tout événement. On dit que la nuit dernière on a tenté un débarquement à quelques milles de Palerme. Une dizaine de pièces de canon sont en batterie sur la place de l'Indépendance; les soldats sont consignés dans leurs casernes. Toute cette agitation indique suffisamment quel est l'état des esprits. Je ne crois cependant pas à un mouvement sérieux; mais s'il y en avait un, il aurait certainement une toute autre couleur que le précédent. »

En supposant que le gouvernement français soit une fois pour toutes débarrassé de la question romaine, et ce ne serait pas trop tôt, il en reste assez d'autres à l'ordre du jour pour qu'il ait de quoi s'occuper.

Je ne parle pas seulement de la question d'Orient, l'épée de Damoclès constamment suspendue au-dessus de la tête de l'Europe, mais la question allemande est-elle vidée? Personne n'oserait l'affirmer, personne ne le croit, et il ne manque pas de gens qui la voient renaître de manière ou d'autre, dans un

avenir assez prochain, après l'Exposition universelle, par exemple.

En attendant, la Prusse gagne le plus de terrain qu'elle peut; elle tient garnison à Luxembourg, elle demande à avoir des troupes à Ulm, et vous savez qu'elle est installée à Mayence; elle ne se contente même pas d'y mettre des soldats, elle fait peindre les ponts, les portes, les guérites aux couleurs de la Prusse, et un immense drapeau prussien sera arboré sur le point le plus élevé de la forteresse.

Pendant ce temps, l'empereur François-Joseph confie le portefeuille des affaires étrangères à M. de Beust, afin sans doute de faire savoir à qui de droit qu'il garde rancune de Sadowa.

## RAPPORT SUR LES INONDATIONS.

La longueur de ce document ne nous permettant pas de donner en entier le texte du rapport de M. Béhic sur les inondations, nous allons en donner une analyse aussi complète que possible.

Le rapport décrit le cours de la Loire et examine les causes qui amènent les grandes crues de ce fleuve.

Sully et Colbert se sont occupés activement de leur réglementation, et une administration spéciale, celle des turcies et levées de la Loire, a été constituée dès cette époque pour assurer l'entretien et l'amélioration de ces ouvrages. Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, la hauteur des levées est restée fixée à 15 pieds au-dessus de l'étiage; mais après la crue de 1706, et malgré de vives oppositions dont on

## FEUILLETON.

55

## L'HOMME AU CHIEN MUET

Par M. Prosper Vialon.

TROISIÈME VOLUME.

(Suite.)

Lucien, rempli de stupeur, voulut crier : mais sa voix, étranglée par l'épouvante, ne produisit que des sons rauques inarticulés, qui pourtant arrivèrent à la jeune femme.

La Nanette se retourna, et avec ce sourire qui, lorsqu'elle était devineresse, faisait incliner vers elle les fleurs qu'elle ne pouvait atteindre, elle dit :

— Ne crains rien, Lucien, la paix est faite.

— Eloigne-toi de cette bête, repartit le jeune homme dont la carabine avait résonné.

— Non, répondit-elle doucement, tu la tuerais...

L'œil de l'ours se fixa sur Lucien Arnould; dans cet œil parut encore de la férocité; mais la Nanette, frappant amicalement le museau de la bête, fit aussitôt cesser un sourd grondement.

— Restez où vous êtes, dit-elle aux jeunes gens qui descendaient le rocher; ne bougez pas; la paix est faite, mais les conditions n'en sont pas arrêtées.

Lucien, dont le corps tremblait toujours, mais dont l'âme était rassurée, attacha son regard profond de pensées sur la devineresse. L'homme et l'écrivain, l'époux et le penseur, en ce moment s'interrogeaient, se répondaient, mais les réflexions intimes du jeune homme, qui se changeaient peu à peu en religieuses méditations, furent brusquement interrompues par un éclat de rire que le spahis, malgré la présence de son officier, n'avait pu retenir.

Tout-à-coup, arrêté dans son hilarité par le regard sévère du maître de Treffieux, Mayer tendit le bras, et le comte, regardant dans la direction désignée, rit comme l'avait fait le soldat.

D'Hascher exécutait une danse héroïque autour de Breliti.

Gros-Côtes paraissait atterré. Puis le chasseur, enlevant la casquette de son domestique, jeta en l'air cette casquette, et, la couchant en joue, déchargea sur elle ses deux coups de fusil.

Laisant ensuite Breliti, d'Hascher gravit le ver-

sant du coteau, et, une fois de plus, se montra digne du sobriquet dont l'avait gratifié le maître des Sapins.

Il arrivait vers Mme Arnould en chantant une fanfare sur un ton si aigre et si aigu, qu'à cent pas de lui l'ours, inquiet, tourna la tête.

Ce que voyant, d'Hascher changea de badinage.

Son fusil passé derrière sa tête, ses deux mains appuyées par-dessus son fusil, il aborda la dame de chez Rofins en chantonnant d'une voix nazillarde :

— Tu tu, ban ban ! tu tu, ban ban ! tu tu, ban !

L'ours, à cette dérision du chasseur sur son ancien métier, à ce chant ironique qui rappelait en même temps le fifre et le tambour, instruments de supplice pour la pauvre bête, l'ours regarda d'Hascher sans colère; et, oubliant bientôt la danse, le chant et Rude-aux-Côtes, s'étendant de nouveau sur la neige, se plaignit.

Il avait l'épaule traversée par une balle, mais sans brisure, car l'animal se servait de son bras. Seulement, à chaque mouvement qu'il faisait, le sang coulait en abondance, et Mme Arnould le voyant s'affaiblir, commença le pansement au milieu des chasseurs qui se tenaient à quelques pas.

La plaie bouchée avec un mouchoir de batiste,

Mme Arnould regarda l'ours dans les yeux, et, le prenant par les longs poils de sa tête effrayante, elle lui dit doucement :

— Allons, viens !

L'ours se leva; il éventa au loin, observa de tous côtés avec appréhension; examinant ensuite la jeune femme, il la flaira longuement, lécha sa main, et se mit à marcher docilement à côté d'elle.

Lucien Arnould donnait le bras à la Nanette.

Le maître de Treffieux et le chasseur se tenaient derrière eux à quelque distance, réglant leur marche sur leur pas.

Mme Arnould parlait avec vivacité, appuyant de temps à autre sur la tête de l'ours sa petite main rougie par le froid.

Il était aisé de voir qu'elle racontait à son mari les détails de cette incompréhensible aventure.

Disait-elle toutes les particularités de cette scène burlesque et terrible à la fois?... Si Lucien ne le raconte pas un jour dans quelque livre, qui pourra le savoir ?

La petite troupe se dirigeait vers chez Rofins, et Jétiot, n'entendant plus de bruit, s'arracha avec précaution de la cépée de houx.

Le braconnier observa avec grande attention Mme

retrouve la trace dans les écrits du temps, cette hauteur fut augmentée de 6 pieds et portée à 21 pieds.

Cette disposition est celle qui subsiste encore aujourd'hui; la seule modification qu'on y ait apportée, à la suite de la crue de 1846, a consisté à garnir les digues, du côté du fleuve, d'une banquette de 0<sup>m</sup>60 à 1<sup>m</sup>00 de hauteur, ainsi qu'on l'avait fait avec succès sur les digues du Rhône, pour arrêter la tranche supérieure des grandes crues.

Depuis 1855, il y a eu à Orléans six crues variant de 4<sup>m</sup>20 à 5<sup>m</sup> de hauteur; à Saumur, et le long du val de l'Aubion, il y en a eu dans le même temps vingt-sept dépassant 4<sup>m</sup>50 et neuf dépassant 5<sup>m</sup>. Sans la protection des levées, toutes ces crues eussent inondé et désolé la vallée. On peut juger par là des dommages que causerait la destruction ou même l'abaissement des digues longitudinales actuelles.

Les endiguements ont rendu de grands services, mais il ne faut pas se livrer à une sécurité dangereuse; il faut protéger les vallées. Voici les calculs établis à ce sujet :

En résumé, sur les 487 kilomètres compris entre le Bec d'Allier et Nantes, les digues ont une longueur totale de 484 kilomètres et protègent une surface de 95,600 hectares.

Quant à la surface des terrains submersibles, elle est, entre les mêmes points, de 36,000 hectares et de 55,000 hectares, dans la partie des vallées de la Loire et de l'Allier située au-dessus de leur confluent.

Le lit de la Loire, tel qu'il est limité par les levées, peut contenir, au maximum, un volume d'eau de 6,000 à 6,500 mètres cubes par seconde. Or, le débit maximum de la Loire, au Bec-d'Allier, a été, en 1856, de plus de 9,000 mètres cubes, et le volume total des eaux écoulées pendant la crue a été, sur le même point, de 2 milliards 550 millions de mètres cubes.

Le maximum du débit, modifié par la rupture des digues, ne s'est plus élevé à Tours qu'à 6,400 mètres cubes par seconde. Mais en aval de cette ville, le volume des eaux a été augmenté par l'apport de trois grands affluents, le Cher, l'Indre, la Vienne, qui, pendant la durée de la crue ont débité un volume d'eau de 1 milliard 25 millions de mètres cubes.

Un nouvel exhaussement des digues, indépendamment de la dépense excessive qu'il exigerait, ne ferait qu'accroître le danger, en augmentant la hauteur des crues, et en rendant ainsi plus désastreuse encore pour la vallée la rupture des digues.

Il reste donc à examiner si, au lieu d'opposer au fleuve de nouveaux obstacles, il est possible de diminuer suffisamment la hauteur de ses crues et de ramener son débit au volume que peut contenir le lit endigué.

Dans un rapport remarquable, M. l'inspecteur général Comoy établit que l'on peut cons-

truire, dans la partie supérieure de la vallée de ce fleuve, trente-trois réservoirs pouvant contenir un volume de 254 millions de mètres cubes d'eau, et dans la vallée de l'Allier, trente-cinq autres réservoirs, d'une capacité totale de 286 millions de mètres cubes.

Le total général des dépenses à faire pour améliorer le régime du bassin de la Loire s'éleverait à 100 millions.

Le rapport de M. l'inspecteur général Comoy constate que ses calculs ont pour base la crue de 1856, la seule sur laquelle on eût des données certaines, et l'une des plus remarquables d'ailleurs, par son intensité et sa durée. Or, la crue de 1866 ayant dépassé celle de 1856 dans la Loire supérieure et dans l'Allier, l'auteur du rapport reconnaît lui-même que les dispositions calculées en vue d'une crue égale à celle de 1856 n'auraient pas suffi pour prévenir les effets de la dernière inondation.

Il y a donc là des doutes à éclaircir, et une étude complémentaire à entreprendre d'après les faits nouveaux qui viennent de se produire.

Il est d'ailleurs une combinaison qui mérite d'être examinée et approfondie, concurremment avec le système des retenues. Cette combinaison consisterait à laisser pénétrer les crues extraordinaires dans les vals endigués, qui leur serviraient ainsi de récipients, mais en préparant à l'avance et en régularisant l'introduction des eaux, de manière à la rendre inoffensive, ou du moins à en atténuer notablement les fâcheux effets. Peut-être obtiendrait-on ce résultat au moyen d'un système de travaux qui détermineraient les points d'invasion de l'eau dans les vals et limiteraient l'étendue ainsi que la profondeur des brèches.

Ces travaux seraient combinés avec l'exhaussement d'une partie des levées de la Loire et la construction, dans les vals mêmes, d'un certain nombre de digues nouvelles, pour défendre efficacement les centres de populations contre les eaux qui pénétreraient par les brèches.

Les études nouvelles qui se poursuivent dans cet ordre d'idées permettront de juger des avantages ou des inconvénients de cette combinaison.

Le *Courrier de la Vienne* a reçu un premier avertissement ainsi motivé :

Le préfet du département de la Vienne, officier de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur, etc.,

Vu l'article 52 du décret du 17 février 1852;

Vu le numéro du journal le *Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres* du 24 octobre 1866, lequel contient un article intitulé : CORRESPONDANCE DU *Courrier de la Vienne*, commençant par ces mots : « Nous extrayons de nos lettres, » finissant par ceux-ci : « du major Trichmann, » et signé A. Talbart ;

Considérant que cette feuille publie une nouvelle fausse et que cette publication est faite avec l'intention manifeste et mauvaise de répandre, contrairement à la vérité, des alarmes sur la santé de l'Empereur ;

Vu la dépêche de S. Exc. le ministre de l'intérieur, en date du 29 octobre 1866 ;

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. Un premier avertissement est donné au journal le *Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres*, dans la personne de M. A. Talbart, signataire dudit article, et celle de M. Ch. Bichon, gérant dudit journal.

Art. 2. M. le commissaire central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait en l'hôtel de la préfecture, à Poitiers, le 30 octobre 1866.

Pour le préfet en congé,  
Le secrétaire général délégué,  
FAVERNAY.

Notifié ce jour par le commissaire central soussigné.

Poitiers, 30 octobre 1866, J. DETERMES.

Pour les articles non signés : P. GODET.

#### COMPAGNIE ANONYME DES RAILROUTES DES PAYS-BAS.

Lors de la formation de cette entreprise, les prévisions basées sur les calculs relatifs à l'exploitation donnaient lieu d'évaluer l'excédant des recettes sur les dépenses à plus de 18 pour cent du capital-obligations. On paraissait donc fondé à admettre que le service des intérêts et amortissement des obligations se trouverait garanti, non-seulement par la concession, le gage du réseau, mais encore par le produit d'un trafic probable, estimé néanmoins de la manière la plus modérée.

Il est aujourd'hui établi que ces évaluations étaient inférieures au trafic qui ne peut manquer de se réaliser.

C'est ce qui résulte manifestement du produit des recettes opérées sur la section de la Haye à Delft, ouverte à la circulation depuis environ trois mois.

Cette section, en effet, bien que la moins favorisée du réseau sous le rapport du mouvement des voyageurs, ne donne pas moins, en moyenne, qu'une recette brute de 25 francs par cheval et par jour.

Or, nous ne voulons prendre pour base de nos estimations qu'une recette de 20 francs par cheval, lorsque le réseau sera complètement livré à l'exploitation, et qu'il desservira des villes comme Rotterdam et Amsterdam, centres riches et florissants.

Il ne faudra pas moins de 200 chevaux pour cette exploitation. — Laissant 50 pour cent de la recette, applicables aux frais de toute nature, il restera net un bénéfice de 10 francs par cheval.

200 chevaux à dix fr. donneront 2,000 fr.

par jour, soit par an . . . . . F. 720,000  
dont il faut déduire sur fr.  
2,500,000 d'obligations à 7 0/0,  
amortissement compris, F. 175,000  
reste affectable au capital-ac- F. 545,000  
tions. . . . .

En déduisant 170,000 fr. pour les mécomptes à prévoir, il reste encore 375,000 fr., c'est-à-dire 15 pour cent d'intérêt à appliquer aux actions.

On le voit, les obligations des railroads qui sont privilégiées, n'ont plus seulement pour garantie de leurs amortissement et intérêts un produit qui avait été évalué, par provision, à 18 pour cent de leur capital, mais bien au produit, démontré aujourd'hui, de 22 POUR CENT.

On peut se procurer des actions et des obligations de la compagnie générale des Railroads à la Caisse du Crédit général sur marchandise (MM. H. Calmels et C<sup>o</sup>, banquiers, rue de la Feuillade, 5) à Paris.

Le montant de ces valeurs est payable par fractions mensuelles.

### Nouvelles Diverses.

L'Empereur a désigné, dit-on, le général Fleury pour représenter la France à la cérémonie d'inauguration qui vient d'avoir lieu à Venise, à l'occasion de l'entrée dans cette ville du roi d'Italie.

— Nous avons annoncé une réunion de la commission de réorganisation de l'armée. Cette réunion était seulement préparatoire, et c'est hier lundi qu'a eu lieu la première séance, présidée par l'Empereur. La commission s'est occupée, nous assure-t-on, des moyens de réunir, dans un temps donné, le nombre d'hommes nécessaire pour parer aux éventualités qui pourraient se produire.

— On fait de nouveau courir le bruit que la session législative serait avancée afin de pouvoir être terminée avant l'ouverture de l'Exposition universelle.

A propos de l'Exposition, on écrit de Londres que la fabrique de canons en fonte d'acier d'Esson y sera représentée par un canon géant qui dépasse tout ce qu'on a vu jusqu'ici sous ce rapport. Cette énorme bouche à feu pèse 17,500 kilog.; elle lance des projectiles en fonte d'acier de 500 kilog., au moyen d'une charge de 30 kilog. de poudre. Le projectile est moins un boulet qu'une forme de cylindre conique qui produit d'énormes ravages partout où il frappe.

— La ville de Thor, dans le département de la Vaucluse, vient de prendre l'initiative de l'abolition des octrois. Cette mesure a été votée dans la dernière séance du conseil municipal, renforcé des plus forts contribuables.

Arnould, avec une attention plus réfléchie la bête qui la suivait, et, se rapetissant des deux tiers de sa taille, gagna le ravin creusé par les orages dans le fond de la vallée.

Ce chemin, toujours difficile, alors dangereux, à cause des glaces qui y étaient amoncelées, devait aussi le conduire, par de plus longs détours, puisqu'il ceinture la base des pics, à la maison de l'écrivain.

Arrivée sur le plateau d'où l'on découvre chez Rofins, Mme Arnould s'arrêta.

D'Hascher venait de signaler l'apparition des autres convives de Lucien Arnould; attirés par les coups de feu de Rude-aux-Côtes, ils se rendaient, chaque groupe de son côté, vers un centre commun, l'endroit où le fusil avait été tiré.

Le chasseur agita sa casquette au bout de son grand bras et fit bientôt des appels si joyeux, que François Arnould dit au comte de Manzat :

— Je n'ai pas besoin de vous dire qui a fait chasse.

— D'Hascher ?

— Parbleu ! répliqua le frère aîné, c'est aisé à voir.

— Eh bien ! je ne suis pas de votre avis, répartit le jeune comte; d'Hascher ne laisse voir d'ordinaire

une aussi grande joie que pour ce qui concerne Mme Arnould; je parierais que votre belle-sœur a fait chasse.

A quelque distance de là, le curé, les joues gonflées par un rire qu'il ne pouvait arrêter, répliquait :

— Vous avez raison, Morelle, M. d'Hascher et Des Brays sont les rois de la chasse.

— Eh ! fourche ! pas de doute, répondit Bien-Assis, qui se retourna avec frayeur, craignant, par cette plaisanterie sur M. Des Torranches, d'avoir évoqué l'ombre du maître des Sapins.

Des Brays serra les dents avec colère, au lieu de répondre à l'interpellation indirecte du braconnier.

Tous les chasseurs furent bientôt réunis, et, après quelques explications données par l'écrivain sur le nouveau compagnon de la Nanette, suivirent la jeune femme, chacun se plaçant dans l'assemblée suivant son plus ou moins d'appréhension.

L'ours, inquiet par les nouveaux venus, s'animait. Mme Arnould détacha la bretelle de son fusil, et donnant à porter cette arme au spahis, entourant le cou de la bête, la tint près d'elle, marchant seule en avant, tandis que tous l'examinaient sans chercher à cacher leur naïve admiration.

— Qui donc a tiré de votre côté ? demanda l'abbé Raoux, lequel, nous devons le dire, se fût trouvé le plus éloigné de la dame de chez Rofins, si Des Brays et Morelle n'eussent été de la partie.

— Moi, fit d'Hascher.

— Un veau ou un bœuf ? répartit le curé.

— La casquette de Breliti, répondit le chasseur.

— Deux coups de feu bien placés ! fit observer le prêtre.

— Et le vôtre dont vous ne parlez pas, dit Rude-aux-Côtes, est-il mieux placé que les miens ?

— Pristi ! vieux, nous y voilà ! dit à Des Brays l'abbé Raoux.

— Tenez bon, mon diable, ne bronchez pas ! répliqua Bien-Assis en singeant de nouveau M. Des Torranches.

— Quand nous serons vers le maître des Sapins, je vous ferai broncher, répondit avec colère Tranche-Montagnes.

— Des Brays se fâche, interrompit le chasseur, c'est lui qui a tiré... Sur quelle bête ?

— Il a tiré... fit Morelle en éclatant de rire.

— Il a tiré... dit le curé.

— J'ai tiré une taure, croyant tirer un ours, gro-gna Tranche-Montagnes.

Un rire général interrompit Des Brays. L'ours effrayé s'arrêta, et s'asseyant refusa d'avancer.

— Allons, viens, dit Mme Arnould, viens.

La bête la regarda.

— Viens donc ! fit la jeune femme un peu émue.

— Eloigne-toi de cette bête, dit Lucien Arnould, et laisse-nous la tuer.

— Non...

— Je t'en prie !

— Je n'ose vous prier, madame, dit l'officier; mais laissez-nous le champ libre, cet animal vous fait de mauvais yeux !

La vue de tout ce monde autour de lui excita l'ours davantage; il fit un mouvement de recul, et Mme Arnould, irritée à son tour, lui donnant une saccade, l'ours, aussitôt debout, s'élança sur elle en rugissant.

Si son corps n'eût presque entièrement abrité ou couvert, pour quelques-uns, le corps de la jeune femme, si pour d'autres Mme Arnould ne se fût trouvée devant l'animal, dix coups de feu fussent partis... Mais tirer sur l'un, c'eût été inévitablement tuer les deux.

Seulement un brouhaha de cris, à moitié conte-

— Un rival de Mathieu de la Drôme publie ces prophéties que nous reproduisons :

L'hiver de 1866-1867 sera long et rigoureux ; au mois d'avril, le centre de cette pression nord sera sur la méridienne de Paris.

Le printemps sera sec, froid, aride ; des gelées se feront sentir même en mai ; à la fin de mai ou aux premiers jours de juin se fera le passage des zones froides sur celles chaudes. Nous aurons des pluies dix ou quinze jours ; puis une sécheresse qui se prolongera jusqu'au mois d'octobre ; il tombera bien quelques ondées partielles ou générales ; l'été n'en sera pas moins très-sec.

Vers la mi-octobre, le passage de la zone chaude dans la froide nous donnera des pluies.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

SESSION DE 1866.

Présidence de M. LOUVET, président.

(Suite.)

(Suite du rapport sur le service de la Loire.)

• Etat de la navigation et examen des moyens à employer pour donner satisfaction à ses besoins.

Quant à l'amélioration générale du cours de la Loire, nous ne faisons pas de progrès, je crois même que nous nous éloignons du but. Au point où nous en sommes, la lumière a été faite, les besoins, le mouvement commercial, les projets ont été tellement étudiés, que la solution de ces questions est à l'état d'axiome. La marine de la Loire, à la remonte comme à la descente, augmente où elle peut naviguer : c'est tout naturel, et les chiffres que nous donne M. l'ingénieur en chef le constatent.

Il faut donc lui donner le moyen de naviguer. On vous a dit que depuis Roanne jusqu'à Châtillon, la Loire possédait son canal latéral ; qu'en gagnant au vis-à-vis du canal de Briare, on pouvait arriver, par le canal d'Orléans, à atteindre Combleux ; mais que de Combleux il n'y avait aucune amélioration à apporter jusqu'à Angers ; que tout ce qui avait été employé jusqu'à ce jour avait été de l'argent inutilement dépensé.

Je vous demande pardon de m'exprimer d'une manière aussi absolue, mais c'est ce qui ressort de tous les rapports de M. l'ingénieur en chef.

Donc de Combleux à Angers, pas d'amélioration possible, si ce n'est un travail radical. On vous a encore dit, Messieurs, qu'à peu de frais on pourrait facilement améliorer la partie entre Nantes et Angers ; nous revenons donc toujours à demander instamment la mise à exécution du projet du canal latéral à la Loire, de Combleux à Angers, et l'amélioration

de la navigation actuelle entre Angers et Nantes.

On nous parle aujourd'hui d'études du canal latéral à la Loire de Châtillon à Combleux, et pourquoi en ce moment, puisque j'ai eu l'honneur de vous dire que l'on se rendait de Châtillon à Combleux par les canaux de Briare et d'Orléans ?

On nous parle d'études du canal latéral à la Loire d'Angers à Nantes, qui seraient terminées jusqu'à Ancenis, et pourquoi, puisque nous avons l'assurance qu'à peu de frais on peut suffisamment améliorer tout ce parcours ?

On va même jusqu'à parler de l'élargissement du canal du Berry qui, à travers la Sologne, apporterait les productions de la Haute-Loire jusqu'à Tours et raccourcirait ainsi le canal en question de toute la distance entre Combleux et Tours ; mais dans ce cas, comment communiquerions-nous avec Orléans et Paris ? Votre commission vous propose de ne pas adhérer à ces projets secondaires qui compliquent la question principale et de concentrer vos vœux sur la demande énergiquement renouvelée d'un canal de Combleux à Angers.

Le Conseil général, après la lecture de ce rapport, prend les résolutions suivantes :

Il vote un crédit de 4,390 fr. 80, pour solde de la part contributive du département dans les travaux de défense de la ville de Saumur ;

Il renouvelle le vœu émis dans la session précédente pour l'établissement d'un port à la boire Quentin, à Saumur ;

Il appuie les vœux exprimés par le conseil d'arrondissement de Saumur, pour l'amélioration de la cale de la rue des Beausses, entre St-Clément-des-Levées et St-Martin ;

Enfin, le Conseil réitère, dans les termes suivants, la demande qu'il a faite les années précédentes pour l'établissement d'un canal latéral à la Loire, de Combleux à Angers :

L'état de la Loire, d'Orléans à Angers, excite les réclamations de vingt départements qui reproduisent, chaque année, leurs demandes d'amélioration, par leurs Conseils généraux, et leurs chambres de commerce.

La navigation de cette partie de la Loire s'affaiblit de plus en plus, et tandis que tout se perfectionne et se développe dans l'Empire, un contraste pénible subsiste sur la Loire, au grand détriment du commerce et de l'industrie.

Le gouvernement, ému de la persistance et de l'unanimité des vœux émis pour l'amélioration de la Loire, a fait étudier un projet de canal latéral entre Combleux et l'embouchure de la Maine. Ce canal, d'une longueur de 245 kilomètres, coûterait 46 millions.

Les études faites pour l'établissement de ce canal en ont mis en relief tous les avantages : Non seulement il aurait pour effet de vivifier le commerce, l'agriculture et l'industrie du val de la Loire, en créant le bon marché des trans-

ports d'Orléans à Angers, mais il ouvrirait une voie indispensable au mouvement industriel des départements du centre ; il mettrait nos plus grands établissements bouilliers et métallurgiques en mesure de lutter avec l'Angleterre ; enfin, il compléterait un réseau de voies navigables, comprenant plus de 2,000 kilomètres de canaux et de rivières canalisées.

(La suite à un prochain numéro.)

Souscription ouverte au Secrétariat de la Mairie de Saumur, en faveur des inondés.

5<sup>e</sup> liste.

MM. Un anonyme. . . . .	50 fr.
Un anonyme. . . . .	3 »
Jouffrault, adjoint au maire. . . . .	20 »
Total. . . . .	73 »
Total des listes précédentes. . . . .	268 »
Total général. . . . .	341 »

Le tribunal a fait sa rentrée samedi dernier. Suivant l'usage, la messe du Saint-Esprit a été célébrée le matin dans l'église St-Pierre.

On lit dans le Phare de la Loire :

Mercredi dernier, vers 7 heures du soir, les cris : « Au feu ! au secours ! » se firent entendre dans l'hôtel des Voyageurs, rue Molière. Ces cris partaient de la chambre n° 52. La maîtresse de l'hôtel s'empressa d'y monter, accompagnée de plusieurs voyageurs et de domestiques ; mais un prince russe, M. de Radziwil, lui barra le passage en lui disant qu'elle ne pouvait monter.

En effet, un homme entièrement nu se tenait sur le palier, effaré et hors de lui ; la porte de sa chambre était ouverte et de la fumée en sortait abondante et pressée. Une lumière qui se trouvait dans l'intérieur apparaissait à peine.

Voici, suppose-t-on, ce qui était arrivé :

La chambre n° 52 était occupée par un prêtre espagnol de 75 ans, nommé Louis de Gótzague de Nicolai. Ce vieillard était malade, couché ; une bougie placée près du lit à dû, par suite de quelques mouvements, mettre feu à la manche de chemise du malheureux ecclésiastique, qui put se lever, quitter cette chemise ainsi que son gilet de flanelle et s'enfuir sur le palier.

Les vêtements brûlaient sur le parquet quand des secours survinrent. Un voyageur eut assez de résolution et de présence d'esprit pour s'élaner dans la chambre, au milieu de la fumée épaisse, saisir la chemise et le gilet, qu'il immergea dans une cuvette, mettant fin de la sorte à tout danger.

Le pauvre prêtre étranger n'avait éprouvé que des brûlures peu sérieuses ; mais son saisissement avait été tel et son état maladif s'en était trouvé aggravé à ce point qu'hier, il rendait le dernier soupir.

Ce malheur a causé dans l'hôtel une douloureuse sensation.

## GRAND MUSÉE HISTORIQUE.

La galerie historique de M. Lecuillier, qui occupe un vaste emplacement sur le quai de Limoges, mérite bien qu'on lui fasse une et même plusieurs visites. En entrant, on est frappé de la multiplicité des sujets, remarquables par leur fraîcheur, et exécutés avec tant de perfection, que l'on pourrait presque se passer de l'explication du cicerone. On reconnaît promptement en effet quels personnages historiques ils représentent.

Il serait bien long d'entrer dans le détail de tous les groupes ; cependant nous ne pouvons résister à les mentionner :

On vous conduit d'abord au fond de la galerie, et vous vous trouvez en présence des grands dignitaires de l'Empire, des dames de la Cour, des Maréchaux de France qui entourent la famille impériale. Pour tous ceux, — et le nombre en est grand, — qui ne peuvent assister aux réceptions officielles, rien, mieux que le groupe de M. Lecuillier, ne peut en donner l'idée.

Cet habile modelleur de Paris, ne s'en est pas tenu aux personnages contemporains ; il donne aussi ceux de divers âges, avec les costumes de leur époque.

Quoi de plus émouvant que cette scène de l'amour filial, cette jeune Romaltie allaitant dans un cachot, pour le rappeler à la vie, son vieux père, Probus, condamné à mourir de faim !

Quoi de plus saisissant encore que la mort de Bayard à Romagnano ; il est entouré de ses fidèles serviteurs et il adresse au connétable de Bourbon ces paroles qui sont restées célèbres :

« Monseigneur, il faut avoir pitié de vous » qui portez les armes contre votre prince, » votre patrie et votre serment. »

Le Christ au lincol est une véritable incarnation du tableau de Rubens. C'est un des principaux chefs-d'œuvre de M. Lecuillier.

Le conseil de guerre présidé par l'Empereur Napoléon III, la veille de la bataille de Solferino, est remarquable par la ressemblance des personnages.

Napoléon I<sup>er</sup>, à Monterau, n'est pas moins bien rendu, on voit l'empereur pointant une pièce d'artillerie sur l'ennemi, et rassurer ses soldats en leur disant : « Ne craignez pas, mes amis, le boulet qui doit me tuer n'est pas encore fondu. »

Dans ce musée, on passe du plaisant au sévère, et réciproquement. Voyons donc un peu ce qu'est l'atelier d'Eloi. Tous les acolytes de ce renommé forgeron, battent le fer quand il est chaud, et son fils Oculi souffle.

Les danseurs mécaniques sont des plus amusants. Rit-Toujours répond bien à son nom, sa tante, M<sup>me</sup> Danse-Encore, a un pied qui r'mue et d'une belle façon ; un Blondin fait des tours de son métier, et un acrobate émérite surpasse en hardiessé et en vivacité toutes les célébrités connus en ce genre.

Ces exercices se font au son du tambour battu par un jeune Turcos, automate des plus distingués. Ce n'est pas le personnage qui a le moins de besogne à chaque représentation, et il s'exécute de si bonne grâce, et se fait si bien entendre, que les spectateurs se plaisent à le mettre à contribution. On voudrait le prendre en défaut, mais pas possible ; il défie les plus malins sur la caisse, et fait entendre toutes les batteries qui lui sont demandées.

Ce turcos-mécanique ne figure pas seulement dans la loge ; il a sur ses états de service un certificat qui lui vaudra quelque chose dans l'avenir.

Il y a un an environ, M. Lecuillier, traversant le centre de la France, fut témoin au milieu de la nuit, non loin d'une petite ville, d'un violent incendie qui se déclarait dans une usine ; sans perdre de temps, il place son tambour sur une voiture et arrive à la hâte dans la ville en battant la générale. La population a été aussitôt sur pied, et grâce au sa-

nus, tint la tête féroce anxieuse, immobile ; ses bras ne se refermèrent point, et sa gueule contractée ne mordilla qu'un grondement.

Le calme était revenu à la Nanette, et avec le calme toute sa puissance.

Repoussant son mari avec douceur, mais avec fermeté :

— Quoi que je fasse, je vous défends de tirer... cria-t-elle avec une autorité souveraine.

Se dégageant par un prompt mouvement de retraite, l'œil étincelant sur l'œil de l'ours, la Nanette revint sur lui... sa petite main armée de la bretelle du fusil frappa, tandis que d'une voix vibrante de commandement, la jeune femme criait :

— Couche-toi ! couche-toi !

Une fois encore on ne sut que penser d'elle ; car l'animal, de nouveau dompté, obéit.

— Sois tranquille, pauvre vieux, pensa d'Hascher, tu as beau faire le câlin, tu n'en auras pas moins, un de ces jours, une de mes balles dans ta veste.

— Et ce jour-là, lui répondit Mme Arnould, vous perdrez mon amitié ; ce qui entre chez Rofins a droit d'asile.

Les chasseurs, surpris, se regardèrent ; d'Has-

cher tressaillit.

— A qui en as-tu donc ? demanda Lucien Arnould.

— A d'Hascher, qui vient d'avoir une mauvaise pensée, répondit-elle froidement.

Quelques instants plus tard, tous les chasseurs entraient dans la cour de chez Rofins.

— Eh ! fourche ! cria M. Des Torranches, qui, sorti de la maison, s'approcha, sans trop de précaution, de la Nanette ; l'histoire de Dioclès et de son lion n'est donc pas un conte ?

Mme Arnould sourit comme un enfant joyeux, en tendant sa main au vieux gentilhomme.

L'ours fut provisoirement installé dans une étable sans fenêtres, dont la Nanette prit la clef, après avoir approvisionné ce réduit des aliments nécessaires à ce nouveau convive de l'écrivain.

La nuit arrivait froide et humide, encore obscurcie par la neige qui, depuis quelques instants, tombait à gros flocons. Les portes de chez Rofins venaient d'être fermées.

Un peu plus tard, c'est-à-dire lorsque tout fut ténébreux autour de l'habitation, dans le bois où la Nanette avait été blessée par Des Brays, quelques pies s'éveillèrent. Leurs cris discordants, s'arrachant

successivement d'un arbre à l'autre, indiquaient, dans la direction de la demeure de Lucien Arnould, le chemin que devait suivre quelque chose ou quelqu'un, dont la présence excitait ces volatiles.

Une tête d'homme parut au-dessus de la muraille de la basse-cour. Cet homme examina avec précaution autour de lui, et, ne voyant personne, escada le mur, et, se laissant glisser, atteignit le sol sans que ses pieds eussent fait le moindre bruit.

Marchant ensuite comme doit marcher le personnage d'un rêve, il écouta à plusieurs portes, s'arrêtant devant celle dont Mme Arnould avait la clef.

Les chiens courants de l'écrivain, qui depuis l'arrivée de l'ours n'avaient cessé de japper, peu à peu se turent.

L'homme tâta la porte dans tous les sens, tourna le bâtiment, et découvrant, malgré l'obscurité, une lucarne dans la toiture, grimpa avec l'agilité d'un chat après un soliveau qu'il avait mis debout contre le mur... Quand il eut atteint la lucarne, il fit glisser le bois, et la vision disparut comme une ombre.

(La suite au prochain numéro.)

voir du Turcos de M. Lecullier, de prompts secours sont arrivés sur les lieux du sinistre.

Tels sont les personnages que nous possédons pour deux jours encore, et que chacun a le plus grand désir de voir.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

### THÉÂTRE DE SAUMUR.

M. H. GILLON, directeur autorisé. — M<sup>mes</sup> ARMAND et A. GILLON, directrices de la scène.

M. Samson, de la Comédie Française, et plusieurs artistes des théâtres de Paris.

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE.

Aujourd'hui mardi 6 novembre 1866,

**Mademoiselle de la Séglère**, comédie en 4 actes, de la Comédie Française, par M. J. SANDEAU;

**La Joie fait peur**, drame en 1 acte, de M<sup>me</sup> Émile de GIRARDIN.

### Dernières Nouvelles.

Turin, 4 novembre. — Le roi Victor-Emmanuel a reçu ce matin la députation vénitienne venant lui apporter le résultat du plébiscite. Sa Majesté était entourée des princes royaux, des ministres, des dignitaires de l'Etat et du président de la Chambre des députés. Après cette solennité, le roi a assisté au défilé de la garde nationale, des troupes et des

corporations, au milieu des plus vives acclamations.

Le général Menabrea a prononcé un discours en remettant au roi la Couronne de fer.

Miramar, 5 novembre. — La santé de l'impératrice du Mexique s'améliore sensiblement. On espère une guérison prompte et complète.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

### LA POUPEE MODELE JOURNAL DES PETITES FILLES (4<sup>e</sup> année.)

Même Administration que le  
JOURNAL DES DEMOISELLES  
BOULEVARD DES ITALIENS, n° 1.

Trois années d'un succès toujours croissant ont consacré l'utilité du journal la *Poupée Modèle*. Cette publication, créée spécialement en vue de l'éducation des petites filles, leur apporte, sous forme de nouvelles intéressantes, de jeux, d'énigmes, de problèmes, de récits historiques, des lectures agréables et de sages conseils; elle s'applique surtout à leur inspirer le goût de l'intérieur, de l'économie, de la famille. De plus, les petits travaux qu'elle donne chaque mois à exécuter apprennent aux enfants à s'occuper, développent leur goût, et les initient insensiblement, et sous forme d'amusements variés, aux différentes études de tapisserie, de crochet, de couture, de broderie, qu'elles devront connaître lorsqu'elles seront de grandes demoiselles.

Des gravures, des modèles de toilettes de petites filles et de poupées, pouvant servir de types aux mères, des cartonnages et des patrons destinés à exercer l'adresse des fillettes, accompagnent chacun des numéros, dans lesquels il y a en outre des renseignements et des conseils sur tout ce qui peut intéresser l'enfance.

Le Journal la *Poupée Modèle* est, en un mot, l'abrégé, la miniature du *Journal des Demoiselles*. C'est assez dire aux familles son but et la saine morale qui préside à sa rédaction.

La quatrième année de la *Poupée Modèle* commence le quinze novembre, et l'administration du Journal, encouragée par le bienveillant accueil qui lui a été fait de toutes parts, ne négligera aucun sacrifice pour continuer à le mériter. Cette année, elle donnera à ses petites lectrices, outre la continuation des travaux commencés et ses cartonnages ordinaires, un magnifique décor de forêt, destiné au grand théâtre de la *Poupée Modèle* qu'ont reçu ses abonnées des années précédentes et que pourront se procurer, au bureau, les abonnées des années nouvelles.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

6 fr. pour Paris; 7 fr. 50 pour les Départements.

Envoyer un mandat de poste à l'adresse du Directeur, boulevard des Italiens, n° 1, ou s'adresser aux Libraires.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### Marché de Saumur du 3 Novembre.

Froment (l'h. 77 k.)	23 57	Paille de ratelier	
2 <sup>e</sup> qualité (74 k.)	22 65	(hors barrière)	65 35
Seigle . . . . .	15 50	Paille de litière, id.	—
Orge . . . . .	13 —	Foin . . . . . id.	56 85
Avoine (entrée) . . . . .	12 —	Luzerne (les 750 k.)	55 85
Fèves . . . . .	17 —	Grain de lin (70 k.)	28 —
Pois blancs . . . . .	25 —	— detrière (%k)	120 —
— rouges . . . . .	22 —	— de luzerne	90 —
Cire jaune (50 kil.)	220 —	— de colza 65 k	27 —
Huile de noix 50 k.	80 —	— de chenevis	28 —
— de chenevis . . . . .	—	Amandes cassées	—
— de lin . . . . .	52 —	(les 100 k.)	—

### COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).	
Coteaux de Saumur . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité » à
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. » à
Ordin., envir. de Saumur 1866,	1 <sup>re</sup> id. 50 à 60
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. » à
Saint-Léger et environs 1866,	1 <sup>re</sup> id. 45 à 50
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. » à
Le Puy-N.-D. et environs 1866,	1 <sup>re</sup> id. 40 à 45
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. » à
La Vienne, 1866. . . . .	35 à 40

### ROUGES (3).

Souzay et environs 1866. . . . .	60 à 65
Champigny, 1866. . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 80 à 90
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. » à
Varrains, 1866. . . . .	» à »
Varrains, 1866 . . . . .	60 à 65
Bourgueil, 1866 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 60 à 70
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. » à 115
Restigny 1866. . . . .	55 à 60
Chinon, 1866. . . . .	1 <sup>re</sup> id. 50 à 60
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id. » à

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 30 lit.

### BOURSE DU 5 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 68 70.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 96 70

### BOURSE DU 5 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 02 cent. — Fermé à 68 72.  
4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 96 75

### Tribunal de Commerce de Saumur.

#### FAILLITE TRAVAILLÉ.

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 5 novembre courant, le sieur René Travaillé, charpentier, demeurant à St-Cyr-en-Bourg, a été déclaré en état de faillite. M. Gustave de Fos a été nommé juge-commissaire, et M. Guérin, ancien huissier, demeurant à Saumur, syndic provisoire.  
Le greffier du Tribunal,  
(517) TH. BUSSON.

### Tribunal de Commerce de Saumur.

#### FAILLITE CHICOTEAU.

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 5 novembre courant, l'ouverture de la faillite du sieur Louis Chicoteau, menuisier, demeurant à Cléré, déclarée par jugement du même tribunal, le 5 octobre dernier, a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 1866.  
Le greffier du Tribunal,  
(518) TH. BUSSON.

### Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
PAR ADJUDICATION  
A titre de licitation  
Le dimanche 18 novembre 1866,  
à midi,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire,  
LA MÉTAIRIE

**DE VILLEMOLLE-L'ABBÉ**  
Située communes de Verry et de Saint-Hilaire-Saint-Florent,  
D'une contenance de 62 hectares 96 ares 51 centiares.  
Mise à prix 52,000 francs.

Voir pour plus amples détails les placards affichés.  
S'adresser pour tous renseignements à M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire, dépositaire du cahier des charges.

#### A VENDRE

UN JARDIN avec PAVILLON, cuisine, remise et écurie, situés à Saumur, rue Saint-Lazare.  
S'adresser à M. CHIVERT, Levée-d'Enceinte. (511)

### Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

#### A VENDRE UNE MAISON

Située rue et place des Récollets,  
Composée de salon, cuisine, salle à manger au rez-de-chaussée, deux chambres au premier, grenier; très-belles caves, beau jardin, chambre dans le jardin, pompe.  
S'adresser à M. TERRIEN, charpentier, ou à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (519)

### Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

#### VENTE Pour cause de départ.

Le jeudi 8 novembre 1866, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, chez M. Gratién aîné, rue Beaurepaire, à la vente aux enchères de quantité d'objets.

Il sera vendu :

Plusieurs beaux orangers et autres arbustes, une échelle double de 25 pieds, bascules, outils servant à la fabrication du vin de Champagne, tuyaux en plomb, appareil pour lessive, bouteilles vides, portes, planches, caisses, pompe pour jardin, et quantité d'autres objets.  
On paiera comptant, plus 5 0/0.

#### A VENDRE

Un joli chien d'arrêt, brac, poil ras, blanc, moucheté marron, âgé de 18 mois et parfaitement dressé; on pourra le donner à l'essai.  
S'adresser à M. MIZANDEAU, Jean, propriétaire à Varrains. (521)

#### A VENDRE

UN COUPÉ LÉGER,  
BIEN ROULANT,  
Presque neuf.  
S'adresser au bureau du journal.

#### A CÉDER

Fonds de commerce de vins, eaux-de-vie et liqueurs, matériel, etc.  
S'adresser à M. PINEAU, grande rue St-Nicolas, 83, à Saumur. (488)

### MINISTÈRE DE LA GUERRE.

#### AFFERMAGES

des  
RECOLTES D'HERBAGES  
Des terrains militaires de la place et du château de Saumur,  
ET D'UN BATIMENT MILITAIRE.

Le jeudi 15 novembre 1866, à une heure de relevée, il sera procédé, dans une des salles de la Mairie de Saumur, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des affermages, pour 5, 6 ou 9 années, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1867, des lots dont le détail suit :

#### 1<sup>er</sup> Lot.

Les herbages des parapets, banquettes et terre-pleins, à l'intérieur de l'enceinte du château de Saumur.

#### 2<sup>e</sup> Lot.

Les herbages des terrains extérieurs du château, y compris les demi-lunes 9 et 10. Ces terrains sont compris entre le pied des escarpes et la ligne des bornes plantées et cotées de 1 à 52.

Par expertise contradictoire.

#### 3<sup>e</sup> Lot.

Une terrasse plantée, d'une superficie de 2 ares 25 centiares environ, située au pied et vers le saillant de la face gauche du bastion 3.

#### 4<sup>e</sup> Lot.

Un petit caveau creusé dans l'escarpement du rocher qui supporte le saillant du bastion 3.

On pourra prendre connaissance de la situation et de l'étendue des lots, ainsi que du cahier des charges, clauses et conditions imposées à chaque adjudicataire, au bureau du Génie de la place, rue de la Petite-Bilange.

Saumur, le 25 octobre 1866.  
Le Sous-Intendant militaire,  
(503) BROU.

M. ROSSIGNOL père a l'honneur de prévenir qu'il vient de céder son Atelier de Confection à son fils le jeune, et que pour écouler ses marchandises, il vendra 15 0/0 au-dessous des prix ordinaires. (445)

### Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

#### MINISTÈRE DE LA GUERRE.

**VENTE  
DE CHEVAUX RÉFORMÉS**  
Provenant de l'École Impériale de cavalerie de Saumur.

Le samedi 10 novembre 1866, à midi, au manège des Ecuyers de l'École impériale de cavalerie de Saumur, par le ministère du Receveur des Domaines, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de vingt-et-un chevaux provenant de l'École de cavalerie, répartis ainsi qu'il suit :

Un cheval de manège;  
Trois poulains de haras;  
Dix-sept chevaux de troupe des escadrons.  
La vente aura lieu au comptant, plus 5 p. 0/0.  
Saumur, le 2 novembre 1866.  
Le Receveur des Domaines,  
PARISOT.

ON DEMANDE UN GARDE au château de Salvert, commune de Neuillé. (491)

#### CHANGEMENT DE DOMICILE.

M<sup>me</sup> GALLET, sage-femme, a transféré son domicile rue du Palais, à l'angle du quai de Limoges. (485)

### NOUVELLES

#### MACHINES A COUDRE Américaines.

#### A. MARLOTEAU,

Rue des Poëliers, à Angers.

Avec la machine nouvelle, on peut faire tous les travaux que l'on faisait autrefois avec les machines de 250 francs.

Prix : 80 francs.

Marchant à la main, se transportant sur n'importe quelle table. Montée sur un très-joli guéridon, fonctionnant au pied.

Prix : 130 francs.

Beaucoup de personnes, mal renseignées sur les machines à coudre, ou n'ayant aucune connaissance des progrès opérés depuis quelques années par la Maison Américaine de M. Ch. B. Goodwin, croient encore bien faire en achetant des systèmes Howe et autres, qui, aujourd'hui n'ont plus leur raison d'être, car les machines de la Maison Américaine les surpassent en vitesse, légèreté, beauté de travail et modicité de prix; les réparations sont moins coûteuses et promptement faites.

Je m'engage, pour toutes machines sortant de ma Maison, à les rendre de suite, ou au plus tard dans les vingt-quatre heures. (488)

### CARTOUCHES EXTINGTRICES DES INCENDIES

Brevetées s. g. d. g. en France et à l'Étranger.

#### Prix au détail :

Cartouches n° 1, poids » kil. 500 grammes, » fr. 75 c. la pièce.  
D° n° 2, poids 1 — — — 1 50 d°.

### CROTTE,

REPRÉSENTANT,

41, Rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Le nombre des incendies éteints par ces Cartouches est aujourd'hui considérable; leur emploi est à la portée de tout le monde, et le résultat infailible. (514)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.  
En mairie de Saumur, le